



# Certification Fireforum



## Formulaire de demande d'un certificat FiSQ

Le/La soussigné(e)

Prénom + nom : .....

Fonction : .....

Téléphone fixe : ..... GSM : ..... E-mail : .....

Agissant au nom de l'entreprise suivante :

Nom + forme juridique : .....

Rue + numéro : .....

Code postal : ..... Commune : .....

E-mail : .....

TVA : .....

Numéro d'E.P. ou référence à mentionner sur la facture : .....

demande à (\*) Vinçotte ou Apragaz de réaliser un audit conformément au règlement FISQ en vue d'obtenir un certificat pour :

<b>La protection contre l'incendie active</b>	<b>(**)</b>
Les systèmes de détection et d'alarme	
Les systèmes d'évacuation vocaux	
Les systèmes d'extinction à poudre et à gaz	
Les systèmes d'extinction hydrauliques	
Les systèmes d'évacuation des fumées et de la chaleur	
Les moyens manuels de première intervention	
<b>La protection contre l'incendie passive</b>	<b>(**)</b>
Les portes, fenêtres et portails coupe-feu	
Les cloisons coupe-feu	
Les plafonds, toitures et sols coupe-feu	
La protection contre l'incendie des structures portantes	
Les systèmes d'étanchéité au feu et les passages	
Les clapets coupe-feu	
Les gaines de conduits d'air et de désenfumage	
Les matériaux relevant une certaine classe de réaction au feu	

Veuillez indiquer le(s) pay(s) pour le(s)quel(s) vous souhaitez obtenir un certificat FiSQ :

.....

(\*) = barrer ce qui ne convient pas

(\*\*) = marquer d'une croix ce qui convient

Copyright : Fireforum asbl – Boulevard A. Reyers 80 à 1030 Bruxelles

+32 2 706 79 85

Tarif de l'audit de base		(**)
(pour 1 ou plusieurs technicien(s), y compris l'audit, le rapport et les corrections administratives réclamées dans un délai d'une semaine)	2 500,00 €	
Tarif pour tout audit supplémentaire		
(demande d'intervention d'un ou de plusieurs technicien(s) introduite après un audit précédent, au cours de la première année)	2 500,00 €	
Tarif pour des corrections avec visite sur place		
(irrégularités nécessitant une visite sur place)		600,00 €

Le demandeur marque son accord pour payer à l'asbl Fireforum (Boulevard A. Reyers à 1030 Bruxelles - BE 0825 605 897), dans un délai de trente jours calendrier, les factures qu'il recevra dans le cadre de cette mission d'audit et ce, avant que le bureau d'audit ne réalise sa tâche.

La mission d'audit sera confiée par l'asbl Fireforum au bureau d'audit choisi par le demandeur, dès que le montant correspondant à la demande aura été versé. Si des corrections impliquant une visite sur place doivent encore être réalisées avant que l'audit ne puisse être clôturé, le montant supplémentaire de 600,00 € devra également être payé avant que le certificat puisse officiellement être octroyé.

Données de facturation (uniquement si elles diffèrent des coordonnées de l'entreprise mentionnées ci-dessus) :

Nom + forme juridique : .....
Rue + numéro : .....
Code postal : ..... Commune : .....
E-mail : .....
TVA : .....

Fait à ..... le .....

Prénom + nom

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Ce formulaire de demande doit être transmis à [info@fireforum.be](mailto:info@fireforum.be)

(\*) = barrer ce qui ne convient pas

(\*\*) = marquer d'une croix ce qui convient

Copyright : Fireforum asbl – Boulevard A. Reyers 80 à 1030 Bruxelles

+32 2 706 79 85